

Les cahiers de Landéda



Landéda

par M^{me} Chevalier-Kervenn

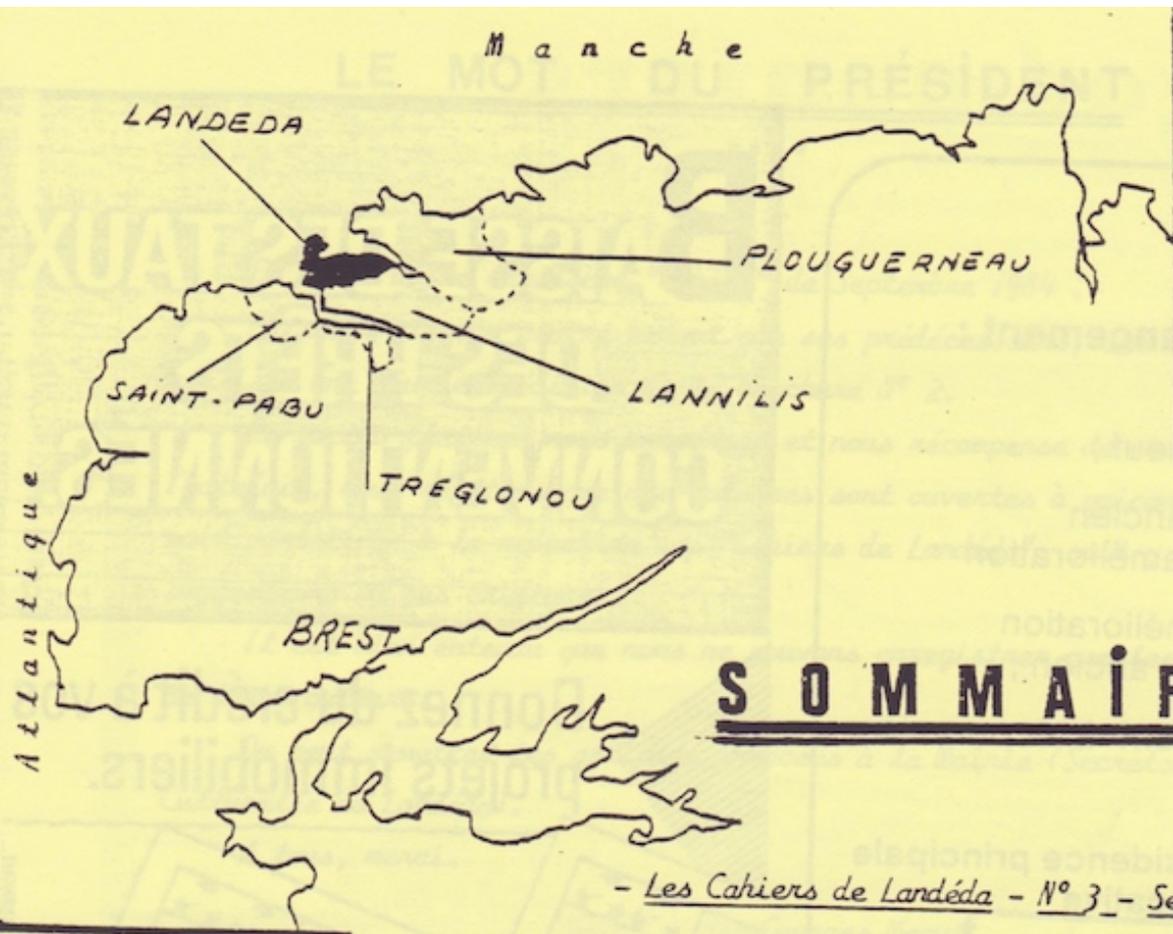
**AMICALE CULTURELLE
DE LANDÉDA**

SEPTEMBRE

1984

N° 3

Px. 10 Fr.



S O M M A I R E

- Les Cahiers de Landéda - N° 3 - Septembre 1984 -

—:o:—

	<u>Pages</u>
- Le mot du Président	1
- Les goémoniers des Abers	2 à 6
- La poterie de Lanveur en Lannilis	7 à 11
- Le coin des bretonnants (Météo bretonne ... de jadis)	12 - 13
- Les vases acoustiques	14 - 15
- Tentative d'explication	16 - 19
- Touches sur le passé	20 - 23
- Rions un peu! A propos de la Baleine de Triélen	24 - 25
- Nos poètes : Caiffes de mon pays	26
Poésie - Poupée	27
- Activités de l'Amicale	28 - 29

Toutes les personnes désireuses d'apporter leur concours à la rédaction des prochains "Cahiers" sont chaleureusement invitées à se manifester auprès des membres du Conseil d'Administration.

—:o:—

LE MOT DU PRÉSIDENT

....

Et voici notre troisième "Cahier" de Septembre 1984 !

Puisse-t-il vous plaire autant que ses prédécesseurs, car il nous a fallu réaliser une deuxième édition de la brochure N° 2.

Ce succès flatteur nous encourage et nous récompense de nos efforts. Toutefois, nous répétons que nos colonnes sont ouvertes à quiconque désire, soit participer à la rédaction des "Cahiers de Landéda", soit y apporter ses suggestions ou ses critiques.

Il est bien entendu que nous ne pouvons enregistrer que les textes signés de leurs auteurs.

On peut remettre les articles proposés à la Mairie (Secrétariat de l'Amicale Culturelle de Landéda).

A tous, merci.

Georges Merut

Notre couverture : Landéda vu de Poulmanou par Madame M.-R. Chevallier-Kervern.
"La Poterie de Lanveur à Lannilis" : Article et illustrations de Madame M.-R. Chevallier-Kervern.

La mise en page de ce numéro a été assurée par Monsieur Jean Chapel.

- "LES CAHIERS DE LANDEDA" -

Bulletin trimestriel de l'"Amicale Culturelle de Landéda"

Siège social : Mairie de LANDEDA (Téléphone : 04.93.06)

Conseil d'Administration :

- Président d'honneur : Monsieur René Georgelin
- Président : Monsieur Georges Merut
- Secrétaire : Madame Jeannine Cabon
- Trésorière : Madame Suzanne Michel
- Membres : Mesdames Augusta Chapel - Marie Merut - Brigitte Omès
Messieurs Jean Cabon - Jean Chapel - Paul Desroche -
René Le Verge - Jacques Michel - Pierre Morvan -
Christian Tréguer

Dernière minute : "Le coin des fouineurs"

L'abondance des matières ne nous permet pas d'insérer, dans le présent numéro, les questions et les réponses de notre rubrique habituelle.

Vous retrouverez le "Coin des Fouineurs" dans le numéro 4 qui paraîtra en fin d'année.

les goémoniers des abers

par rené georgelin



Côtes du Léon - LES GOÉMONNIERS

Nul, mieux que notre Président d'Honneur et ami, l'Administrateur Général des Affaires Maritimes René Georgelin, n'était plus qualifié pour évoquer l'activité caractéristique de notre pays des Abers : L'exploitation des algues marines.

Ses fonctions administratives d'une part, qui lui ont permis de cerner les problèmes de nos goémoniers et, d'autre part, la connaissance approfondie qu'il a de cet archipel d'Ouessant, témoin de la vie rude de nos gens de Landéda ou de Plouguerneau qui y reviennent chaque année séjourner dans des conditions incroyables de solitude et d'inconfort.

Georges Merut

... / ...

" Les habitans des Paroisses situées sur les côtes de la mer
" s'assembleront le premier Dimanche du mois de Janvier de chacune
" année, à l'issue de la Messe paroissiale, pour régler les jours
" auxquels devra commencer et finir la coupe de l'herbe appelée
" varech, sart ou guesmon, croissant en mer à l'endroit de leur
" territoire.

" Faisons défenses aux habitans de couper les varechs de nuit et
" hors les temps réglés par la délibération de leur communauté, de les
" cueillir ailleurs que dans l'étendue des côtes de leurs paroisses,
" et de les vendre aux forains, ou porter sur d'autres territoires, à
" peine de cinquante livres d'amende, et de confiscation des chevaux
" et harnois.

" Faisons aussi défenses à tous Seigneurs des Fiefs voisins de la
" mer, de s'approprier aucune portion de rochers où croît le varech,
" d'empêcher leurs vassaux de l'enlever dans le temps que la coupe en
" sera ouverte, et d'en donner la permission à d'autres, à peine de
" concussion.

" Permettons néanmoins à toutes personnes de prendre indifférem-
" ment, en tout temps et en tous lieux, les varechs jettés par le flot
" sur les grèves, et de les transporter où bon leur semblera."

En ces termes, la célèbre Ordonnance de 1681, dans son style marqué de la majesté du Grand Siècle, avec une concision et une plénitude qui lui gardent encore aujourd'hui sa valeur réglementaire, fixe les modalités de la coupe des goémons sur le littoral; par elle, la pourtant lointaine administration de Versailles accorde aux populations maritimes un droit exclusif devant lequel devront s'effacer les prétentions des seigneurs ou des gens de l'intérieur. Mais pourquoi ce privilège ? Est-ce seulement, comme l'écrit Valin dans ses commentaires de l'édition de 1760, en vue de les dédommager des effets, désastreux pour l'agriculture, de la proximité de la mer, de l'air salin, des tempêtes d'Ouest ? N'est-ce pas plutôt une modeste compensation apportée aux habitants de ces communes riveraines soumis par ailleurs au régime des classes par Colbert pour assurer l'armement des vaisseaux de notre flotte et ainsi astreints à des obligations militaires, très lourdes, qu'ignoraient les gens de l'intérieur ? Il n'en reste pas moins que pendant trois siècles, l'exploitation des champs d'algues va permettre, sur le littoral, à la fois, l'extension des cultures maraîchères et la création d'industries locales : dès le XVII^{ème} siècle, la fabrication du verre; au XIX^{ème} siècle, l'extraction de l'iode; enfin, depuis vingt ans, la préparation des alginates.

le monde complexe des algues

Présentons d'abord ces algues. Nous citerons seulement pour mémoire, car elles ont brusquement disparu de nos rivages en 1930, les zostères, graminées à racines qui s'étaient adaptées à la vie aquatique dans les vasières de nos rias bretonnes; elles formaient les champs d'herbiers, riches en chevrettes et en bouquets; fauchées chaque année, elles étaient vendues, après séchage, sous le nom de varech ou de crin végétal. Les véritables algues, elles, sont cryptogames : elles n'ont pas de racines, mais seulement des crampons de fixation et leur couleur varie selon leur habitat. Les algues vertes vivent à partir de la laisse de haute mer; les algues brunes autour de la laisse de basse mer, les fucus légèrement en dessus, les laminaires au-dessous; et enfin, dans les zones plus profonde, les algues rouges.

Certaines algues ont une valeur alimentaire: la laitue de mer est mangée en salade, et le lichen carragahen, ce petit goémon que l'on met à blanchir sur les dunes, servait autrefois à la préparation de notre entremets du jeudi, le pain de goémon, dont nous retrouvons le goût particulier dans certaines crèmes "franço-russes" ou autres; aujourd'hui, ce lichen fait l'objet de transactions importantes, en particulier dans l'archipel de Molène. Les fucus, ces algues brun-verdâtres que l'on trouve dans nos grèves, caractérisées par leurs aérocystes qui leur servent de flotteurs quand monte la mer, entrent aussi dans la préparation des aliments du bétail et de la volaille; mais, riches en potasse et en azote, ils ont surtout été utilisés pour la fumure du sol: ils nous ont donné notre Ceinture Dorée et permis à certaines terres de dunes de produire des plantes à bulbes, depuis l'oignon et l'ail jusqu'au glaïeul et la tulipe ... Enfin, pour l'industrie, les laminaires, les algues brun clair dont les plus précieuses sont les "tali": le "tali moan" aux longs rubans lisses, avec un stipe très court, le "tali pen" dont le stipe, flexible et rugueux, porte le nom de "kalthut": vous les connaissez pour les avoir vues étendues sur nos dunes, ce sont elles que recherche l'usine pour la fabrication, après celle de l'iode, des alginates modernes aux usages multiples: excipients des crèmes et fards de beauté, imperméabilisation des terrasses, fabrication de certains papiers, etc ...

Le goémon dominait jusqu'à ces dernières années la vie de nos communes maritimes. Les délibérations du "général" de la paroisse avant la Révolution, les doléances à l'évêque-comte de Léon ont trait uniquement à la récolte des algues et à l'interdiction de vendre à l'extérieur ... Sous la Constituante, une commune envoyait à grands frais une délégation à Versailles pour garder à ses habitants le droit exclusif des algues poussant à l'endroit de son territoire que le chef-lieu de canton voisin contestait depuis de nombreuses années sous le prétexte d'un lointain passé où les deux territoires ne formaient qu'une seule paroisse !...

goémon d'épave et de coupe

Le goémon épave, en vertu de l'Ordonnance, appartenait au premier preneur. Arraché aux fonds de la mer par les tempêtes, et flottant au gré des vents, il se présentait à la côte sous forme d'un bouvrelet où se mélangeaient fucus, laminaires et algues rouges ayant perdu une bonne partie de leurs qualités. Ces algues devaient être ensuite triées, les unes pour la culture, les autres pour l'usine, puis séchées, avec quelle difficulté, en ces mois d'hiver ! Cependant, pour éviter que les gens de l'intérieur ne viennent les prendre, les "armoricains" se massaient sur la dune avant même le jour, attendant, à l'extinction du phare le plus proche, le signal des garde-goémoniers ouvrant la récolte. Pour éviter les contestations, les gardes attribuaient à chaque famille présente un secteur de travail proportionnel au nombre de personnes présentes; y compris les enfants, et notre instituteur se désolait, ces jours-là, de voir sa classe presque vide ...

La récolte du goémon de coupe, autorisée seulement pour quelques jours au printemps, était encore plus surveillée. Les fucus étaient très recherchés des Roscovites et nos riverains trouvaient là une source de profits appréciables, surtout après la mise en service de nos chemins de fer départementaux: de Parspoder par le Rufa, des Abers par Plabennec, de Plounéour-Trez par Lesneven, des trains goémoniers partaient vers Saint-Pol. - Aussi le jour de l'ouverture, tous les habitants de la commune se ruèrent vers les grèves, remplissant les mannes et les charrettes qui, à la marée montante, lourdement chargées, monteraient avec peine, à travers les roches et les grèves, par les chemins de sable, jusqu'à la dune d'herbe rase. Là encore, les contestations étaient âpres, et d'autant plus dangereuses que chacun était armé de sa faucille et de son croc; les syndics des gens de mer, les agents de la commune, les garde-goémoniers devaient veiller ...

A Kerlouan, pour éviter de telles disputes, il était d'usage de répartir la grève en autant de lots qu'il y avait de feux dans la paroisse; chaque riverain avait "son champ de grève" en plus de ses champs de terre, vieille coutume qui, d'après "Les Pâiers" de Tanguy Malmanche, serait antérieure à l'Ordonnance elle-même. Des rivalités existaient encore entre communes voisines, pour la possession de telle roche; il fallut, dans bien des cas, l'intervention de l'Administrateur de l'Inscription Maritime et même du Préfet Maritime, comme en 1936, pour fixer sur le domaine maritime une limite complémentaire entre les territoires submergés de Plounéour-Trez et de la nouvelle commune de Brignogan. Des sections importantes de communes riveraines comme Lilia, Portsall, Trézien, ont pu, depuis, former de nouvelles paroisses; mais il y a seulement vingt-cinq ans, il eût été impensable qu'elles fussent érigées en communes: les autres habitants de Ploudalmézeau ou de Plouguerneau y auraient, du coup, perdu leurs droits à la coupe, et cela eût été pour eux une catastrophe!

L'ordonnance de 1681 ne visait que les goémons épaves et les algues de coupe, le décret de 1868 va définir une nouvelle catégorie d'herbes marines, les goémons poussant en mer, dans les zones non découvertes.

Les algues, depuis longtemps, avaient aussi une utilisation industrielle. Dans les résidus de combustion des goémons, un chimiste français avait découvert, en 1811, un corps simple nouveau: l'iode, dont les propriétés allaient bouleverser, pour cent cinquante ans, la thérapeutique. En quelques années, notre littoral se couvrit d'usines, au Conquet, à Lampaul-Plouarzel, à Porspoder, Portsall, l'Aber-Wrac'h, Plouguerneau, Plouescat ... Après quelques tâtonnements, il fut reconnu que les algues les plus riches en iode étaient des laminaires: le *L. flexicaulis* et le *L. cloustonii*, dont les prairies s'étendent au-delà de la basse mer, une forme nouvelle de coupe allait apparaître, à partir de bateaux armés par des marins professionnels.

Les gens du littoral se précipitèrent sur le nouveau métier, il y eut même une inflation de l'Inscription Maritime, dont les charges devenaient moins lourdes, puisque la règle du service militaire obligatoire était désormais imposée à tous les Français, et les avantages considérables, puisqu'elle accordait aux marins à partir de cinquante ans, une pension qui leur laissait le droit de continuer leur métier ... Bien des cultivateurs prirent un rôle, allant à la mer juste assez pour éviter d'être inscrits au registre de la navigation fictive: bien des barques ont pourri au fond des estuaires tout en gagnant la retraite de leurs propriétaires ...

Les vrais goémoniers, eux, suivaient le jusant des grandes marées sur leurs barques non pontées, grées d'un simple foc et d'une grand'voile, et se laissaient porter vers l'Ouest sur les champs de laminaires. Là, voiles amenées, par trois ou quatre mètres de fond, ils sortaient leur "guillotine", faucille emmanchée à l'extrémité d'une longue perche, et, le genou appuyé sur le plat-bord, ils coupaient l'algue et la ramenaient à bord en gagnant main sur main sur la perche. La barque se remplissait de longs rubans bruns, brillants, et au flot, remontait vers une crique de la côte, et s'échouait, pour décharger directement dans la charrette. Quel étonnement pour les touristes de voir nos bidets bretons entrer sans hésiter dans l'eau et accoster la barque comme un véritable gabier ... Après venait la corvée du séchage, sur les dunes, travail volontiers laissé aux femmes, bien que pénible et décevant si le temps n'était pas au beau fixe, et enfin l'incinération... On trouve encore sur les dunes quelques fosses, limitées par des pierres plates, longues de cinq mètres environ, larges de cinquante centimètres; on y brûlait les algues sèches en combustion lente et une fumée âcre, épaisse, lourde, s'en dégageait en se rabattant sur la dune. Nous aimions franchir ce rideau, car cela, disait-on fortifiait les bronches, et les Instructions Nautiques avaient soin d'avertir les navigateurs que dans le chenal du Four, par temps clair, ils risquaient de rencontrer une brume épaisse, due simplement aux fumées des sécheries de goémons ...

L'incinération terminée, le goémonier trouvait au fond du four un agglomérat de cendres compactes, qu'il découpait en cubes: c'était la soude, terme conservé de l'époque de l'industrie du verre, que l'usine traitait directement pour en extraire l'iode ...

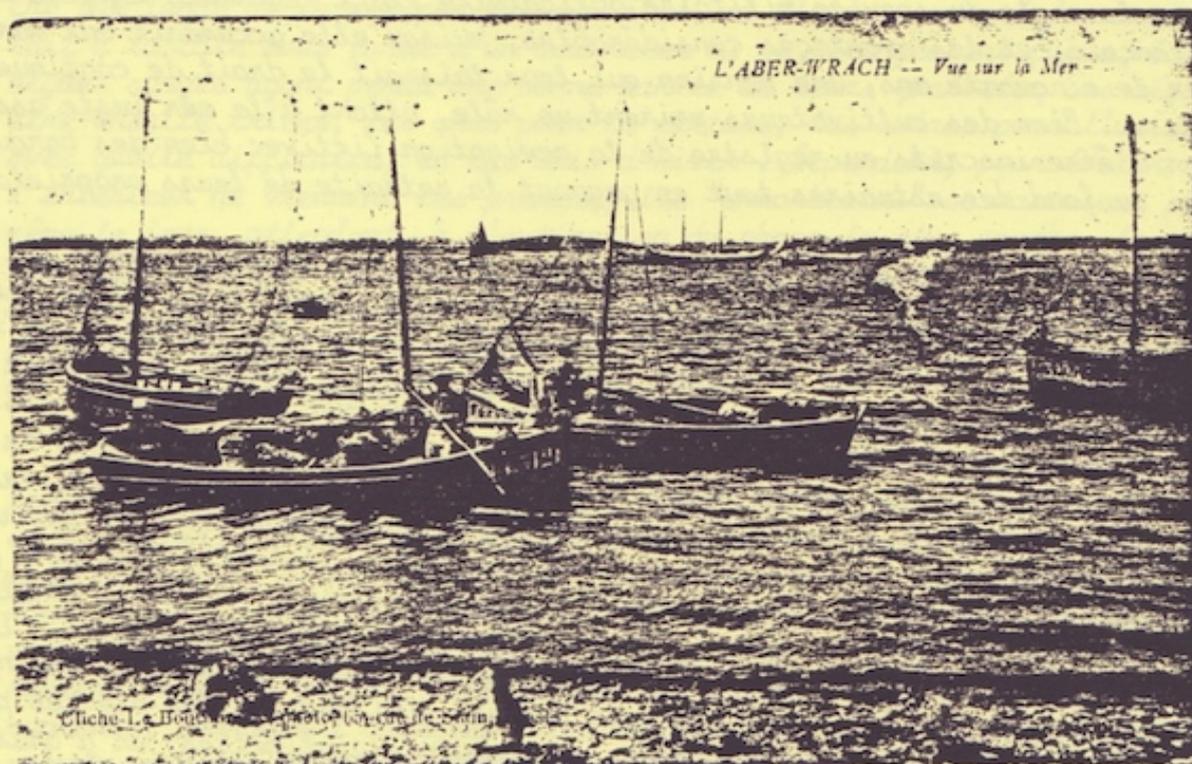
Les champs d'algues du littoral se révélèrent vite insuffisants. Mais une zone d'action, immense, s'offrait à l'activité des goémoniers: l'archipel de Molène, entre le chenal du Four et le passage du Fromveur. La haute île d'Ouessant domine les fonds de cinquante mètres et n'a pas de plateau découvrant; Molène, aux basses eaux d'équinoxe, quadruple sa surface, et il suffirait d'un abaissement du niveau de la mer d'une dizaine de mètres pour qu'apparaisse, aux mêmes époques, une presque île rattachée au Conquet par un étroit pédoncule, dominée par le mamelon de Molène, et englobant Béniguet, Quéménès, Litivy, Triélen, Balanec et Bannec ...

René Georgelin

(Texte paru dans les "Cahiers de L'Iroise" en 1970)

N.D.L.R. - La suite de cet article: "Goémoniers des îles" paraîtra dans le N° 4 des "Cahiers de Landéda" - Edition prévue en fin Décembre 1984)

ANCIENS GOÉMONIERS



Retour au port

La poterie de Lannoux en Lannilis

Voici la deuxième partie de l'article consacré par Madame M.-R. CHEVALIER-KERVERN, aux anciens potiers de Lannilis maintenant entrés dans l'histoire. Encore une fois merci à l'auteur d'avoir fait revivre cette vieille industrie locale aujourd'hui disparue.

—:do:—

Mais le procédé Constantin, qui probablement parut aux potiers moins simple que leur procédé habituel, dut être abandonné au bout de quelques essais, leurs fours ne pouvant donner le degré de cuisson exact exigé par le silicate de soude.

Un délai de trois mois avait été accordé aux potiers, dans l'arrêté de 1875, pour leur permettre d'écouler leur marchandise, à condition expresse de munir d'étiquettes "vernis à l'oxyde de plomb" leurs objets pour la vente.

Ils passèrent outre. Des contraventions furent dressées, suivies de procès. En 1897, treize potiers comparaissent devant le juge de paix, et sont d'ailleurs jugés avec indulgence. On lit en effet au cours du jugement "quelques lignes d'un ouvrage sur la poterie française, écrit par un auteur très compétent (?) et déclarant que les vernis à base d'oxyde de plomb, sont les seuls qui peuvent être employés dans la fabrication des poteries communes (10). Les potiers sont condamnés à un franc d'amende et aux dépens.

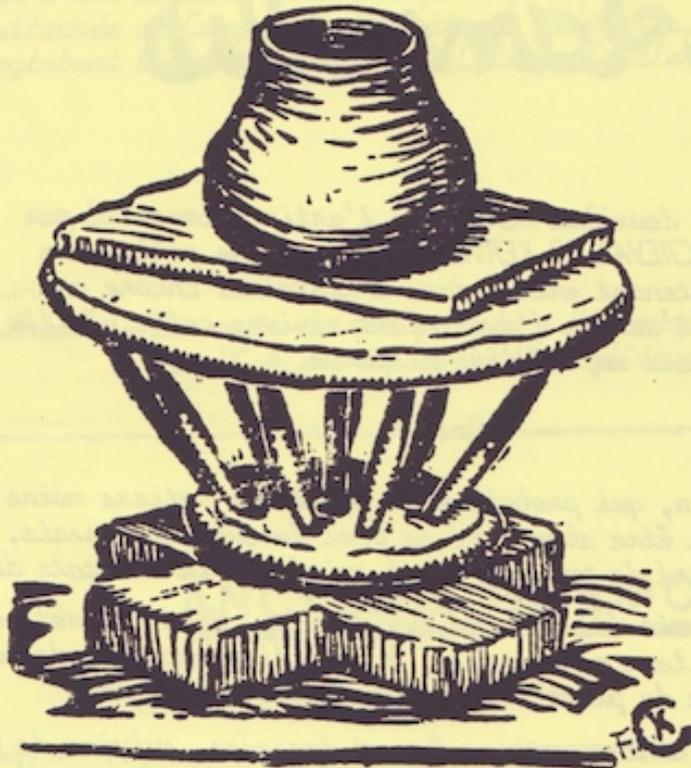
Leur situation était tragique, il est vrai, puisque 250 personnes se trouvaient réduites à la misère la plus noire. Les journaux locaux s'en émurent et le maire de Lannilis réunit spécialement le Conseil Municipal pour lui exposer la situation : d'un commun accord, ils adressèrent au préfet du Finistère un pressant appel en faveur de leurs compatriotes.

... On fit des recherches cette année-là encore. L'usine de La Bête, par Rochefort en Yvelines (Seine-et-Oise), proposa un nouvel enduit sans danger, à la condition essentielle cependant que les objets dans le four ne soient pas en contact direct avec la flamme. Les potiers virent là évidemment une difficulté nouvelle, la chambre de cuisson de leurs fours communiquant avec le foyer. Ils firent des essais cependant, avec l'appui de la commune de Lannilis; le Conseil Municipal leur vota une indemnité de 300 francs pour les frais occasionnés par l'essai des nouveaux vernis, ainsi qu'une somme de 100 francs au potier Jaouez pour dommages causés par l'essai des nouveaux vernis. Il n'y eut réellement aucun résultat. L'Administration usa sans doute d'indulgence, puisque de nos jours, c'est toujours l'oxyde de plomb qui est employé.

(10) - Extrait du journal "La Bretagne de Brest", 1897.

A ces démêlés, qui ont causé un grand préjudice à leur industrie, il faut ajouter ce qui l'a achevée : la concurrence sur les marchés d'ustensiles en fer blanc, plus légers, moins fragiles, en même temps que l'afflux des poteries et de faïences faites en grande série dans les villes, et vendues à des prix plus bas que les leurs. Les écrémeuses firent leur apparition et tuèrent la vente des podesz.

C'est ainsi que, petit à petit, les potiers ne trouvèrent plus aucun débouché sur les marchés et furent battus par ce qu'ils appellent, non sans mépris : "la mécanique".



Tour de potier

La lutte était impossible, d'autant plus que, très obstinés dans leur façon de faire, ils n'ont, paraît-il, jamais cherché à ajouter un perfectionnement au métier reçu de leurs pères.

... Le déclin de cette industrie, hâté par toutes les causes précédemment exposées, tient aussi, pour une bonne part, dans la façon très primitive dont le métier est encore exercé de nos jours. Dans cette lande, il faut d'abord creuser de grandes fosses profondes d'environ deux mètres (11) pour en extraire une terre, variant, dans une gamme chaude, du jaune indien au rougeâtre foncé. Cette terre argileuse, mélangée de sable dans de bonnes proportions, est naturellement favorable à la bonne tenue des poteries au feu. Pour piocher la terre dans ce terrain imperméable, le potier est souvent dans l'eau jusqu'aux genoux.

Les mottes sont apportées par charrette, ou à la brouette, jusqu'à

la maison du potier. La terre extraite reste étendue sur le sol pendant quelque temps, puis est battue au fléau pour en briser les mottes. On la passe au tamis pour en ôter les graviers; elle devient alors fine poussière et est amassée dans un abri jusqu'au moment où le potier l'en sort pour la mélanger avec de l'eau, et la pétrir avec ses pieds, afin d'en faire une pâte homogène et plastique (12).

Prenant alors son tour (13), fait d'un socle fixe et d'un plateau mobile appelé girelle, il place dessus une boule de terre de la grosseur voulue, imprime au tour un mouvement de rotation, avec la main - ou le pied, lorsque l'objet est de haute dimension - et, de l'autre main, donne le galbe, arrondit, aplatit ou creuse; avec un chiffon mouillé il achève de lisser les bords (14). S'il y a lieu à décoration, elle est exécutée aussitôt après. L'objet est alors exposé pour le séchage, qui se fait à l'air libre, mais à l'ombre pour éviter les craquelures, et dure de deux à quinze jours.

(11) - A cinq et six mètres de profondeur, la terre est bien meilleure paraît-il, mais les potiers, par eux-mêmes, atteignent à peine deux mètres.

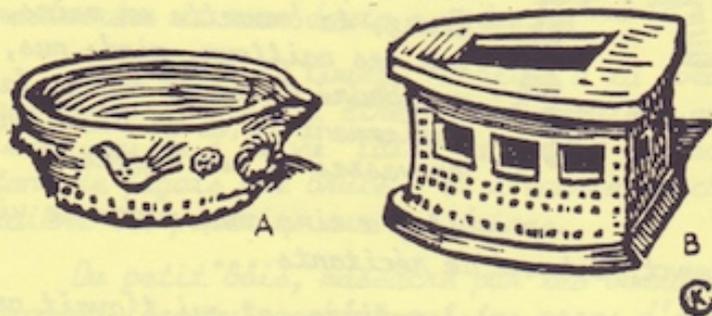
(12) - Couez, un des derniers et pittoresques potiers, appelle cette opération "faire la danse".

(13) - Les potiers de Lanveur ont utilisé la "tournette" composée d'un pied en croix portant un pivot en fer et d'une roue de forme tronconique comprenant deux plateaux circulaires inégaux reliés par six montants obliques. Le plateau inférieur (volant), plus petit et plus épais, est percé en son centre. Le plateau supérieur plus grand, plus mince et renforcé au-dessous, reçoit l'argile. Il porte sur sa face inférieure la crapaudine qui repose sur le pivot" (Description du catalogue de l'Exposition "Bretagne" 1951 - Musée des Arts et des Traditions Populaires).

La poterie une fois sèche, on applique sur cette terre, qui sans cela serait poreuse après la cuisson, la glaçure indispensable - oxyde de plomb - en l'occurrence, parce que matière s'adaptant le mieux au degré de cuisson obtenu dans ces fours primitifs. La façon dont le potier procède est extrêmement simple. Après s'être procuré du plomb, il fait rougir des tisons dans son âtre, et, s'agenouillant devant une terrine garnie de quelques morceaux de plomb, il y ajoute le bois incandescent qu'il tourne avec un manche en bois jusqu'à ce que le plomb fondu par la chaleur s'oxyde à l'air et se transforme en poudre grise : oxyde de plomb très mêlé d'impuretés.

Pour faire adhérer cette poudre aux objets, il les enduit préalablement d'une bouillie de farine et d'eau, et les saupoudre sommairement (15).

Dans un four primitif, en demi-cercle, orienté dans la direction des vents dominants, le potier place à l'arrière les objets à cuire, bouche l'ouverture du four avec toutes sortes de vieilles ferrailles et pots cassés, et à l'avant allume quelques fagots de larde (16) ; un par un d'abord, pour chauffer progressivement, puis deux et trois. Pendant environ trois ou quatre heures, les flammes jaillissent. Les objets ainsi cuits ont atteint une température de 900° environ (17).



A. Potez; B. Fer à repasser

Le temps de laisser le four se refroidir, et voilà le potier découvrant ses objets ; quelques-uns ont été déformés ou même brisés par les coups de feu, tous apparaissent plus ou moins colorés de vert ou de roux - coulées d'oxyde de plomb fondu - suivant leur place dans le four, et par conséquent leur degré de cuisson.

Tout est prêt à être chargé sur des charrettes pour être vendu sur les marchés des alentours.

Les poteries de Larveur sont, avant tout, utilitaires. Cette terre d'argile et de sable a d'abord fourni à l'habitant les objets indispensables à sa vie quotidienne : pots, écuelles, assiettes, poêlons, potez (c'est-à-dire grandes terrines évasées propres à recueillir le lait dans les fermes), cafetières, fers à repasser, tuiles, mitres de cheminée, etc ... Puis, pour l'ornement de la maison, sont venus s'ajouter à la liste des objets usuels, des pots de fleurs et des suspensions, comme on en voit encore quelques-unes dans les fermes, garnies de plantes vertes, au-dessus de la table. C'est là que nous trouvons les motifs de décoration chers aux potiers : l'anneau, le fer à cheval, l'oiseau, le Christ, le feston, la fleur, l'étoile, etc ... Que la décoration soit en relief ou en creux, elle est exécutée à l'aide d'une épingle, que les femmes tirent de leur châle, les hommes de leur gilet. Il faut noter en effet que nombreuses ont été les femmes qui ont exercé le métier de potier.

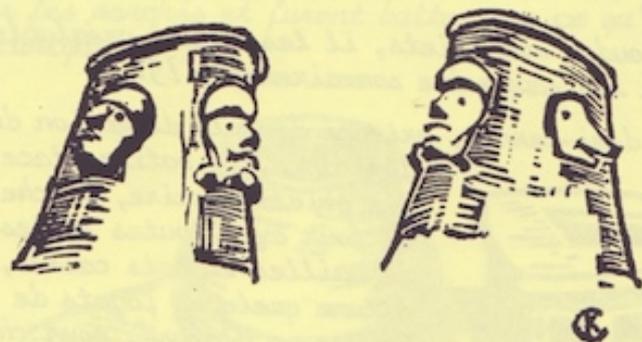
(14) - renvoi de la page précédente : Pour certains objets, comme les tuiles par exemple, le galbe est obtenu avec un gabarit en bois.

(15) - Pour les objets à faire en série, comme les tuiles, c'est la bouse de vache délayée avec de l'eau et étalée avec la main qui fait office de colle.

(16) - Ajoncs secs qui dégagent une chaleur considérable.

(17) - "Un muret de granit supporte une voûte d'argile ornée d'arceaux de fer et couverte de sable (contre le ruissellement). La moitié antérieure constitue le foyer avec queue en forme de porte dans l'axe. La moitié postérieure, surélevée, est la chambre à pots avec une ouverture large et basse dans l'axe". (L. Franchet, Céramique primitive).

Actuellement, on ne fabrique plus guère tous ces objets; on ne trouverait plus à les vendre. Des survivants de cette industrie font seulement des tuiles et des mitres de cheminée ou ribots, qu'ils trouvent encore avec peine à écouler à Brest. Bientôt elle aura complètement disparu. On essaie actuellement sur la terre de Lanveur une plantation de pins. On n'a laissé aux potiers qu'une petite partie de terrain, le reste a été clos de fils de fer. Ces pins - aujourd'hui âgés d'une vingtaine d'années - forment un bois compact qui garde encore sous son ombre,



quelques trous béants de glaise, recouverts de fougères, près desquelles on ramasse des bolets. Les chasseurs à l'automne, ont remplacé les potiers.

C'est là qu'on vient désormais les évoquer. C'est là que je revis Gouez, la brouette en mains, boitillant sur les cailloux, pieds nus, tout saupoudré de terre ocrée, faisant patiemment le va-et-vient entre les crevasses et son apprentis.

Il y a cinq ans, venue le visiter, je l'ai trouvé sur son lit de mort, entouré de récitants ...

Le Père Cuff, après sa femme, elle aussi potière, et qui l'avait précédé de quelques mois dans la mort, fut enterré une après-midi de Mai, l'an dernier, dans le cimetière de Lannilis.

....

Ils ont eu le privilège d'être les derniers représentants, sur cette terre de Lanveur, d'une corporation ancienne, qui prenait ses lettres de noblesse, au contact quotidien de la terre, de la terre et du feu, et se répondent fraternellement depuis des siècles aux différents points du globe - de Monte-Alban à Fou-Tchéou des Chimus aux tribus Baribas - de Toetihuacan à Valauris et La Bonne.

Ils perpétuent ce geste des mains qui façonnent, in lassables, sur le tour, un objet quelquefois fruste et sans âge, souvent beau, émouvant toujours, et que la "mécanique" ne pourra jamais remplacer.

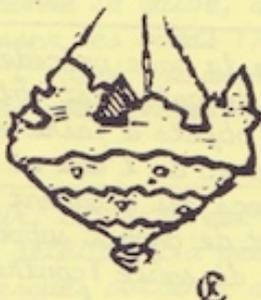
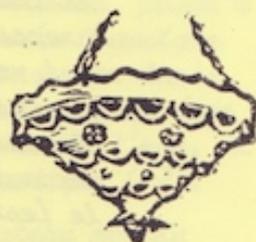
Il est juste, disions-nous, avant la complète disparition de la Poterie, de marquer sa place ...

Cette place - la meilleure désormais - est acquise au Musée des Arts et des Traditions Populaires.

En 1946, en effet, une enquête fut entreprise, sous la direction de Monsieur G.-H. Rivière, Conservateur du Musée des A.T.P. et sous la conduite de Monsieur Daniel Lailier, chargé de mission des Musées Nationaux.

Ce dernier se rendit à Lanveur, visita les deux derniers potiers, put réunir une collection de poteries et d'outils et assista à une cuisson dans le four de Prat-Torchen.

Les derniers documents photographiques et l'image de Cuff - dont l'accueillante simplicité était si naturelle - entrèrent dans les archives du Musée.



En haut : Mitre de cheminée, décoré sur trois faces, placé sur la maison d'une vieille potière à Kerabo. Plus bas : Trois suspensions en terre vernissée (moitié et fin du XIX^e siècle) et une cafétière vernissée (hauteur : 0 m. 45)

La Poterie gardera son nom - pour mémoire - comme dans bien d'autres coins de France.

Mais le nom de ses artisans, et quelques témoignages de leurs oeuvres, sont gardés sous les murs du temple, veillés - tout humbles qu'ils soient - par le texte immense de Valéry qui trouve ici son écho.

"Tout homme crée, sans le savoir, comme il respire ..."

Février 1956

M.-R. CHEVALLIER-KERVERN

Depuis cinquante ans (1) que reste-t'il de la Poterie ? Prat-Torchen, Grollo, Kérisaouen et les autres ?

Certes, les maisons des potiers, rachetées par des particuliers qui les ont restaurées et sans doute sauvées.

Dans celle de Gouez, (achetée à la soeur du potier), habite une dame Gramoullé, née Landuré, fière d'être née à Cameuleut en Landéda. Elle m'a montré l'abri de Gouez, où je l'ai vu "faire la danse" sur sa glaise - le four à demi démoli, où tant de fagots ont brûlé - et l'écurie du cheval et de la charrette qui transportaient les poteries sur les foires.

Du petit bois, massacré par les bulldozers, il ne reste que de maigres broussailles qui cachent mal les mares d'eau verdies sur cette terre imperméable et sous laquelle dort désormais le souvenir de cette activité artisanale sur le sol du Léon.

Additif 1984

M.-R. CHEVALLIER-KERVERN



Pots de formes diverses. Celui de droite était très demandé pour le jeu de casse-pots le jour du pardon de Lannilis



• • • •

(1) - Date de la parution de cet article dans le "Bulletin Archéologique du Finistère" - 1936 -

LE COIN DES BRETONNANTS

.....

Météo bretonne ... de jadis

Nous avons demandé à Jean Cabon, époux de notre sympathique secrétaire, de "traduire" en breton léonard une série de dictons marins jadis recueillis par Madame G. Mewric de Rennes, dans la région de Moëlan.

Il a bien voulu y joindre une "rose des vents" où les directions sont écrites en breton.

Ceci nous fera revivre une époque où ne sévissaient ni Monsieur Chabou, ni Albert Simon, ni la longiligne Brigitte Simonetta et où nos vieux marins, nos vieux paysans ne pouvaient se fier qu'à leur sens aigu de l'observation.

- Dictons marins au sujet du temps -

- Trouz ar mor arach ar avel, amzer fall da zont
(Le bruit des vagues avant le vent, mauvais temps à venir)
- Kelc'h a bell, glao a dost
- Kelc'h a bell, avel a bed
(Grand halo autour de la lune, pluie à venir mais pas de vent)
- Coalarn kalmed diouz ar noz, izel pe gevrad anternoz
(Vent de noroît se calmant le soir, vent de sud ou sud-est le lendemain)
- Derved en oabl, glao pe avel da zont
(Ciel moutonné, pluie ou vent sans tarder)
- Ruzter dious ar mintin, glao ag avel a ber ar fin
(Rougeurs du matin fait craindre le marin)
- Ruzter dious ar noz, amzer gaer anternoz
(Rougeurs du soir, espoirs)
- Kenenven arag deg eur, dervez haer a lavarer
(Arc-en-ciel avant dix heures, belle journée dit-on)
- Kenenven dious ar noz, glao pe avel anternoz
(Arc-en-ciel le soir, pluie ou vent le lendemain)
- Ar moquidel a zrebo an arnev
(La brume mangera l'orage)
- Glizh dious ar mintin, amzer gaer
(Rosée le matin, beau temps)
- Ar glao ne gouze ket var ar glizh
(La pluie ne tombe pas sur la rosée)
- Avel viz a sach an arnev var e giz
(Lors d'un orage de mer, vent N.E. au sol, il n'est pas rare de voir les nuages progresser bout au vent. Vents contraires en altitude)

rose des vents

Hanternoz

en breton

N

Cœlarn

N.W.

Bis

N.E.

Kornog

W

Reter

E

Mervent

S.W.

Gevred

S.E.

S

Kreisteiz pe Izel



La bon sens près de chez vous

VOUS RECHERCHEZ LE RENDEMENT MAXIMUM POUR VOS PLACEMENTS ?

LE CRÉDIT AGRICOLE VOUS DONNE LA SOLUTION :

LES OBLIGATIONS

Exemple pour 30.000 F placés

Un placement RENTABLE Intérêts annuels : 4.110 F

Une fiscalité avantageuse : NET D'IMPOT jusqu'à 5.000 F par an d'intérêts

Un placement souple : TOUJOURS DISPONIBLE par le biais de la Bourse

Revenu supplémentaire par rapport à un Livret à 7.50 % : 1.860 F

s.a.r.l.

Jean François Bescord

Charpente lamelle collée

Couverture - Bardage - Isolation

L'ABER WRAC'H

29214 LANDÉDA - TEL. 04.96.65

"Hôtel des Dunes"

CAFÉ - RESTAURANT

M. et Mme Paul FLOCH

- Banquets - Noces -

LANDÉDA-SAINTE-MARGUERITE

Tél. : 04-90-92

LES VASES ACOUSTIQUES

- A propos des vases acoustiques de la Chapelle du Couvent Notre-Dame des Anges -

—:oO:—

On conçoit aisément que l'amplification sonore, tant dans les théâtres que dans les temples ait posé aux bâtisseurs, au cours des âges, des problèmes aujourd'hui bien oubliés en notre époque de micros et de haut-parleurs.

Les Grecs savaient déjà disposer, sous les degrés de leurs théâtres, des vases de bronze de dimensions variables et mathématiquement calculées, adaptées aux diverses hauteurs de sons émis, soit par les voix, soit par les instruments.

Vers 1850, des archéologues découvrirent, dans les murs de quelques églises, des poteries d'argile destinées à améliorer la diffusion des sons. S'il vous est un jour donné la possibilité de visiter les ruines de notre église conventuelle des Anges, datant de 1507, vous découvrirez, dans les murs, des orifices d'alvéoles abritant ces vases acoustiques d'un diamètre rarement supérieur à 10 centimètres.

Pour les moines qui pratiquaient quotidiennement le chant choral, doter leur sanctuaire d'amplificateurs de sons était une quasi nécessité.

L'église conventuelle de Saint-François de Cuburien, à Morlaix, présente sur toute la surface du mur du choeur, une série d'orifices semblables, que l'on peut observer également à Saint-Renan dans la chapelle de l'ancien hôpital ainsi que dans la petite église de Larret en Porspoder.

Déjà, au XVII^{ème} siècle, l'abbé de Saint-Léger, déplorant l'abstentionnisme de ses choristes s'en consolait en déclarant apprécier ces choeurs "accomodés avec des pots dans la voûte et dans la muraille, de sorte que six voix y feront autant de bruit que quarante ailleurs".

Y.P. CASTEL (1) signale les églises ci-dessous dotées de ces installations acoustiques du 14^{ème} siècle : Eglise Saint-Mathieu

15^{ème} siècle : Collégiale Notre-Dame du Folgoët

Eglise Notre-Dame à Morlaix

16^{ème} siècle : Chapelle Notre-Dame des Anges à Landéda,
Saint-François de Cuburien à Morlaix
Eglise Saint-Léonor à Larret en Porspoder
Saint-Pierre et Paul à Briec
Notre-Dame de Kergoat à Quéménéven
Saint-Alon à Ergué-Armel
Saint-Thomas à Landerneau

Saint-Herlé à Douarnenez - Ploaré

Saint-Pierre et Saint-Paul à Melgven

au 17^{ème} siècle : Eglise Saint-Idunet à Trégourez

Notre-Dame à Saint-Thégonnec

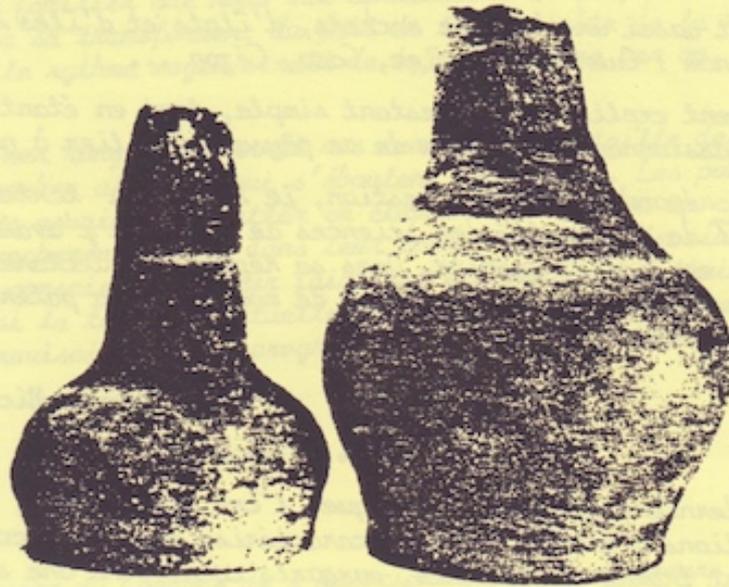
Saint-Maudet Le Tuch.

Diverses techniques président à la disposition de ces vases acoustiques : on les trouve disposés en ligne ou en triangles, ou encore suivant un système mixte (triangle et ligne droite) ou plus simplement dispersés sur la surface du mur, comme à Larret.

Certaines églises présentent un système acoustique fort important comme le sanctuaire de Ploaré qui ne compte pas moins de 103 vases disposés tant le long de la nef que dans le transept ou dans le choeur.

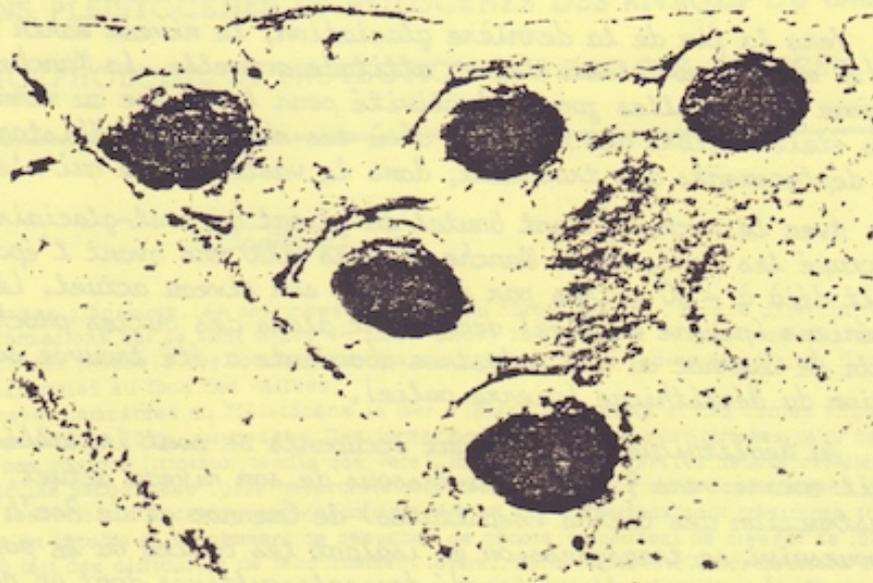
Sans doute nous serait-il malaisé de pouvoir apprécier maintenant la réelle efficacité de ces anciennes techniques tant nous est familière l'amplification parfois démentielle des sons, mais on ne peut qu'admirer le savoir faire de nos lointains ancêtres qui, à partir de procédés empiriques, ont réussi à rendre plus audibles leurs hymnes et psaumes et donné plus d'impact à leurs sermons prononcés du haut de la chaire.

Georges Menut

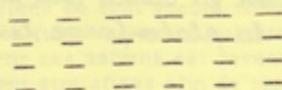


Cliche Y.-P. Castel.
Saint-Renan, chapelle de l'ancien hôpital.
Vases acoustiques. Collection Le Goaziou, Quimper.

(1) - Sources : Bulletin de la Société Archéologique du Finistère (1976)
Y.P. CASTEL : "Les systèmes de vases acoustiques anciens dans les églises du Finistère" (XIVème - XVIème siècles).



Cliche Y.-P. Castel.
Trégourez, église Saint-Idunet.
Orifice des vases acoustiques.



TENTATIVE D'EXPLICATION ...

LANDEDA, c'est d'abord une presque île de 1100 hectares que limitent l'Aber-Wrac'h au nord, l'Aber-Benoît au sud.

C'est aussi un chaos de rochers, d'îlots et d'îles dont les plus importantes ont pour nom : Guennoc, Tariec, Caro, Cézou ...

Comment expliquer, en restant simple, tout en étant vrai, la longue, mystérieuse, passionnante histoire de ce paysage familier à nos yeux ?

Pour répondre à cette question, je soumis un texte à Monsieur Le Professeur HALLECOUET de la Faculté des Sciences de BREST que j'avais rencontré sur le site de Brouennou en Juillet dernier. Dans sa réponse il déclare y apporter "quelques petites modifications". C'est trop de modestie. La paternité de ce qui suit lui revient en entier.

Jacques Michel

... ..

La dernière période géologique, l'ère quaternaire, a commencé il y a plus de deux millions d'années. Elle se caractérise par une succession de climats alternativement froids ou tempérés, auxquels correspond une série d'oscillations du niveau marin qui ont été attribuées aux différentes phases de retrait ou d'extension des glaciers des régions boréales ou montagneuses.

- 1.- Au cours de certaines périodes interglaciaires, précédant la période actuelle, la mer s'est élevée jusqu'à 20 mètres ou plus, au-dessus de son niveau actuel. Elle a alors battu en falaise la bordure septentrionale du plateau du Léon et a façonné les galets que l'on peut voir encore affleurer localement, comme à l'ouest du Couvent des Anges. A chaque période interglaciaire, la mer a envahi les vallées des Abers déjà creusées durant l'ère tertiaire.
- 2.- Vers la fin de la dernière glaciation, le niveau marin s'est abaissé à plus de 120 mètres au-dessous de son altitude actuelle. La Manche, asséchée, offrit à l'homme de nouvelles zones d'activité pour la chasse au mammoth et au renne. Nos îles étaient alors des hauteurs d'où les chasseurs préhistoriques surveillaient les déplacements des troupeaux, dans la vaste plaine qui s'étendait à leurs pieds.
- 3.- Avec le réchauffement brutal du climat au post-glaciaire, la mer a rapidement réoccupé les fonds de la Manche et vers 9000 ans avant l'époque actuelle, elle était déjà à - 30 mètres par rapport à son niveau actuel. Les hommes du Paléolithique supérieur (pierre taillée) occupaient alors des buttes proches du rivage comme celle de Guennoc où une industrie abondante a été trouvée sous les niveaux d'occupation du Néolithique (pierre polie).
- 4.- Au Néolithique, de nouveaux occupants se sont installés près du rivage qui était encore vers 9 mètres au-dessous de son niveau actuel, au moment de la construction des cairns (sépultures) de Guennoc et de Roc'h Avel. Ensuite, la mer a poursuivi sa transgression en isolant les buttes où les populations avaient établi leurs tombeaux et elle a inondé des sols cultivés dont on peut encore voir épisodiquement quelques lambeaux affleurer sur les estrans.
- 5.- A l'âge du bronze, vers 1000 avant Jésus-Christ, la mer a atteint et peut-être légèrement dépassé le niveau actuel, puis durant l'âge du Fer, une oscillation négative a libéré de vastes estrans dont les sables mobilisés par le vent ont commencé à s'organiser en dunes qui ont, peu à peu, enseveli les parties légèrement déprimées de la plate-forme littorale s'étendant en avant du plateau du Léon.

... / ...

Cette légère régression ne s'est pas prolongée au-delà de la période gallo-romaine, et il est possible que les légendes de villes englouties comme YS ou plus près de nous, TOLENTE, que la tradition situe vers l'embouchure de l'Aber-Wrac'h, correspondent à une brusque transgression qui a ramené la mer à sa position actuelle vers le 5ème ou le 6ème siècle après Jésus-Christ.

C'est ainsi que, tout au long des millénaires, les variations climatiques ont fait osciller le niveau de la mer, en façonnant la plate-forme littorale, pour lui donner l'aspect familier que nous lui connaissons et qui, pourtant, continue, insensiblement à se transformer, du fait de la poursuite de la transgression post-glaciaire dont le rythme moyen serait de 1,5 millimètre par an, depuis une centaine d'années.

Aussi, la mer ronge sans arrêt nos dunes, elle entaille des falaises dans les limons et les roches altérées qui s'éboulent sans cesse. Les pouvoirs publics et les particuliers essaient de lutter en élevant des murs ou en construisant des barrages ou enrochements. Mais dans leur combat contre l'érosion marine, les hommes doivent rester conscients de leur faiblesse et avertis des limites de leur pouvoir, car, partout, si la tendance actuelle se poursuit, les travaux entrepris ne feront que retarder provisoirement la progression de la mer.

A l'occasion du Congrès de l'Association des Professeurs de Biologie et Géologie qui s'est tenu à BREST début Juillet, Monsieur le Professeur HALLECOUET a bien voulu nous communiquer les documents suivants concernant notre Commune. Nous tenons à le remercier très vivement.

Jacques Michel

LES FORMATIONS PLEISTOCENES ET HOLOCENES DES RIVAGES DU BAS LEON. STRATIGRAPHIE, MORPHOLOGIE ET PROTECTION DES RIVAGES CONTRE L'EROSION.

AVANT PROPOS

Pendant les phases glaciaires, les provinces littorales du nord-ouest de l'Europe ont appartenu au domaine périglaciaire. Les formations qui se sont mises en place durant ces périodes correspondent à des dépôts de pente hétérogènes, à des limons, à des loess, à des grès lités et à des sables et graviers fluviaux formant de larges nappes alluviales au fond des vallées.

Pendant les phases tempérées du Pléistocène, la mer a laissé des galets et des sables entre le niveau actuel de la ligne de rivage et 20 à 30 m. au-dessus. Des formations lacustres se sont formées dans des étangs de barrage en arrière des cordons littoraux, tandis que vers l'intérieur des terres, les dépôts périglaciaires antérieurs ont été affectés par une pédogenèse, plus importante parfois, que celle qui règne actuellement.

Les localités permettant d'ancreur la chronostratigraphie de ces formations sont très rares et le manque de continuité, l'extension réduite et l'isolement de beaucoup de dépôts, empêchent de dresser de longues successions stratigraphiques du fait des difficultés de raccordement latéral. Dans le Massif Armorican, les possibilités de corrélation avec le Nord de la France et la Belgique ont permis d'employer le système chronologique nordique, qui se justifie mieux que le système alpin en dehors des dépôts glaciaires ou fluvio-glaciaires, bien que les oscillations climatiques de l'Europe du Nord ne trouvent pas nécessairement d'équivalent dans les provinces maritimes de l'Europe moyenne.

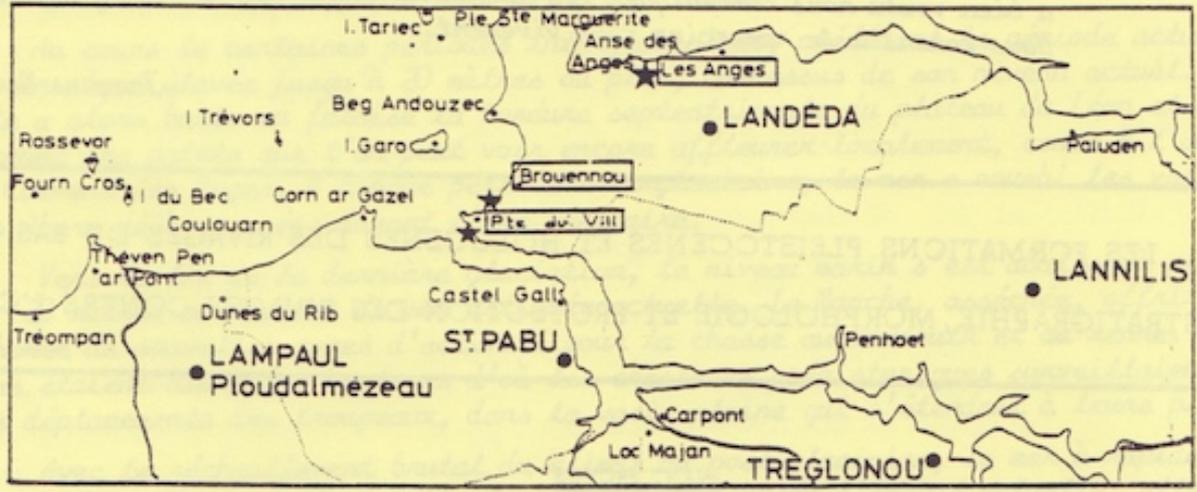
Durant l'Holocène, la transgression flandrienne a atteint le rivage actuel après une série d'oscillations, au cours desquelles, elle s'est approchée de son niveau actuel et peut être même légèrement dépassé. Des tourbes se sont constituées dans des étangs de barrage et à l'Age du Fer de véritables dunes ont commencé à se former à partir des estrans sableux abandonnés lors d'une légère régression marine.

De nouvelles avancées des sables éoliens se sont encore produites par la suite jusqu'au XVIIIe siècle, en ensevelissant des terres agricoles et des édifices religieux. Aujourd'hui les dunes sont stabilisées et ne menacent plus l'arrière pays. Leur alimentation à partir des estrans est devenue déficitaire et presque partout les littoraux dunaires reculent. Aussi des mesures doivent être prises afin de les protéger.

CHRONOLOGIE

M.A	CHRONOSTRATIGRAPHIE			CLASSIFICATION STRATIGRAPHIQUE	
SERIES	ETAGES			NEOLITHIQUE MESOLITHIQUE	
	EUROPE DU N - W	ALPES	MEDITERRANEE		
HOLOCENE	POST-GLACIAIRE	POST-GLACIAIRE	VERSILIEN	NEOLITHIQUE MESOLITHIQUE	
PLEISTOCENE	Sup	Weichsélien	Wurm	MUSTERIEN MICOQUIEN	
		HEMIEN	INTERGLACIAIRE R-W		TYRRENIEN II
	Moy	COMPLEXE CRUMERIEN	SAALIEN	RISS Riss voique Riss ancien	TYRRENIEN I
			HOLSTEINIEN	INTERGLACIAIRE M-R	
		ELSÄSIEN	MINDEL		
		INTERGL. IV	INTERGLACIAIRE G-M	SICILIEN	PALÉOLITHIQUE
		Glaciaire C			
		INTERGL. III			
		Glaciaire B			
		INTERGL. II			
Glaciaire A					
INTERGL. I					
Inf.	MENAPIEN	GUNZ	CALABRIEN	CLDOVIEN	
	WAALIEN	INTERGLACIAIRE D-G			
	EBURONIEN	DONAU			
	TIGLIEN	INTERGLACIAIRE B-D			
	PRETIGLIEN	RIBER			
PLIOCENE	REUVERIEN		PLAISANCIEN	EOLITHIQUE	
	BRUNSSUMIEN				

ÈRE QUATÉNAIRE
 ÈRE TERTIAIRE



BROUENNOU.

Le village de Brouennou se situe à la base de la presqu'île de Sainte-Marguerite, à l'entrée de l'Aber Benoit, en bordure d'une anse bordée où un vaste placage de tourbe néocène affleure à basse mer sur l'estran. Au sud de l'anse la côte devient escarpée et la mer entaille en falaise les formations préhistocènes qui se sont accumulées au pied du versant.

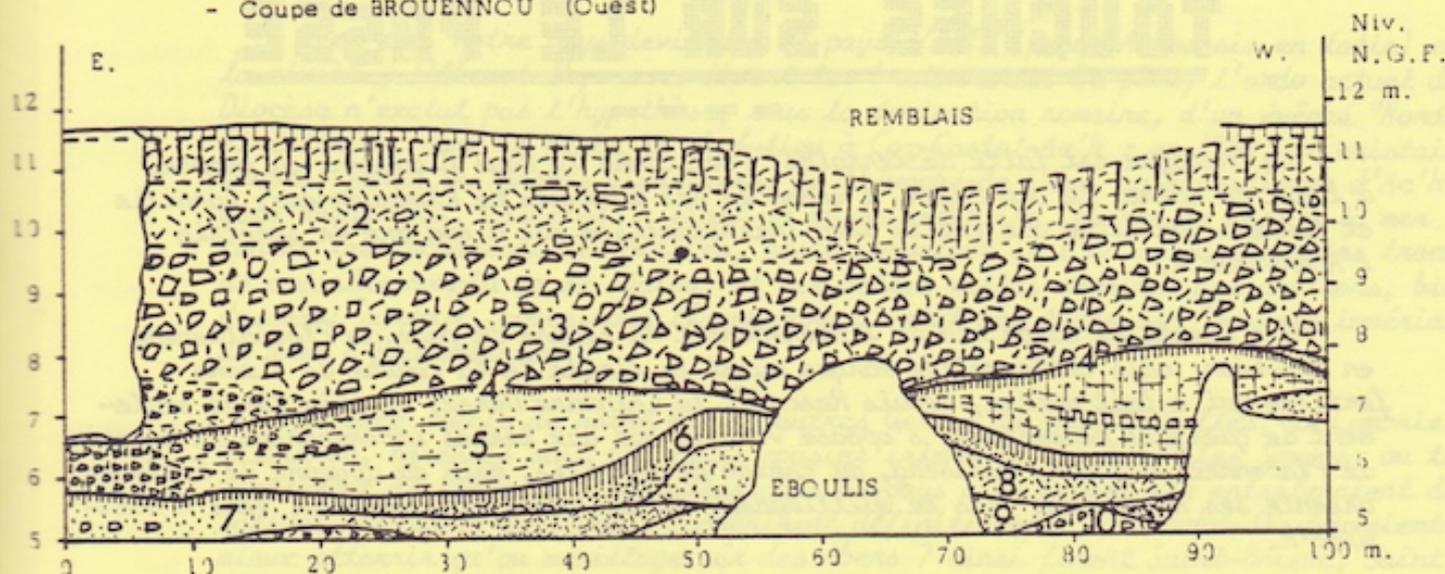
a) - Description de la coupe.

- Couche 1 : Limon orange avec fentes de gel colmatées par un limon gris.
- Couche 2 : Arène limoneuse gélifluée compacte.
- Couche 3 : Coulée pierreuse avec matrice limoneuse.
- Couche 4 : Horizon humifère noir.
- Couche 5 : Sable limoneux brun.
- Couche 6 : Horizon humifère noir.
- Couche 7 : Coulée pierreuse à matrice sablo-limoneuse brune.
- Couche 8 : Limon sableux.
- Couche 9 : Sable.
- Couche 10: Coulée périglaciaire limoneuse à blocs.

b) - Interprétation.

Les coulées périglaciaires situées à la base de la coupe reposent sur une plage ancienne apparaissant sous les éboulis vers l'extrémité occidentale de la coupe. Ces dépôts ont été recouverts par des sables éoliens, qui ont été à leur tour géliflués. Un sol humifié s'est développé sur cette formation, avant la mise en place d'un autre dépôt éolien, au sommet duquel s'est formé un nouveau sol. Ce complexe pédologique a pu se former durant les premiers interstades du Weichsélien, lorsque le climat n'était pas encore trop rigoureux. Le niveau marin encore proche de l'actuel a permis alors l'installation de cordons dunaires dont la surface, au pied de la falaise morte était rapidement dérangée par des glissements.

- Coupe de BROUENNOU (Ouest)



- POINTE DU VILL.

Au sud de la pointe du Vill., dans l'estuaire de l'Aber Benoit, une autre coupe permet de retrouver le complexe pédologique observé à Brouennou. Il n'y a pas eu dans ce site de développement de dunes au dessus de la plage ancienne, mais on remarque la présence d'un deuxième niveau de galets interstratifié dans les formations périglaciaires au nord de la coupe.

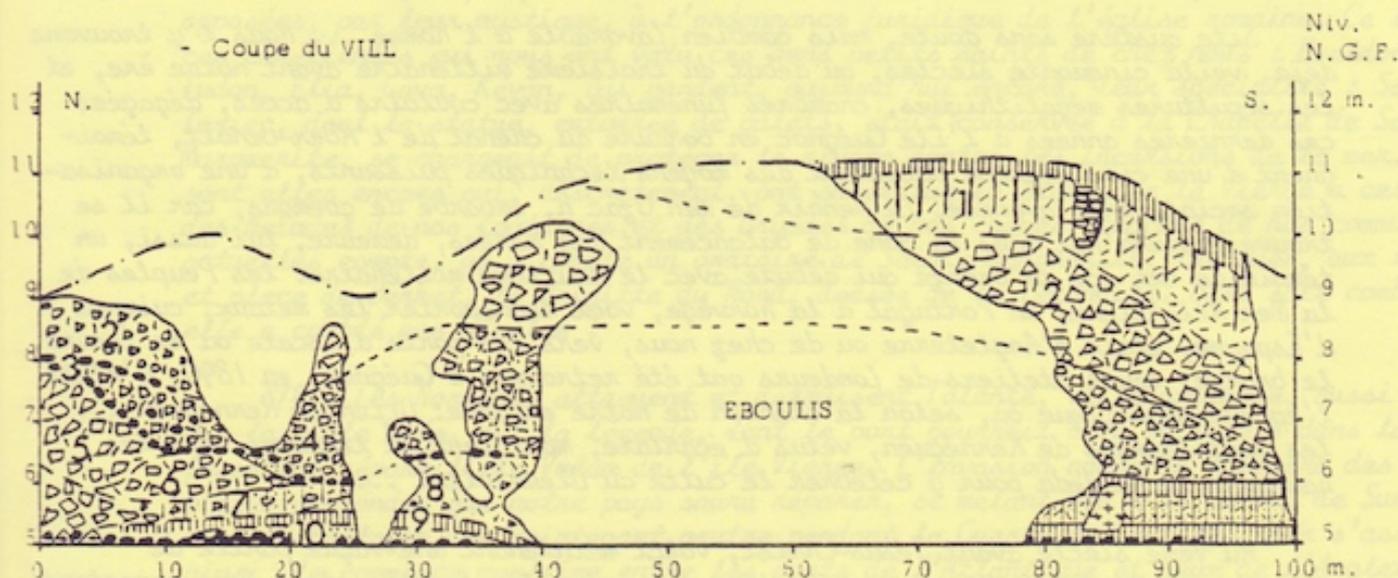
a) - Description de la coupe.

- Couche 1 : Limon orange avec fentes de gel.
- Couche 2 : Couille pierreuse avec matrice limoneuse.
- Couche 3 : Niveaux de galets fins.
- Couche 4 : Couille périglaciaire à blocs avec matrice argilo-limoneuse ocre.
- Couche 5 : Couille périglaciaire à gros galuracts.
- Couches 6-7-8 : Couilles périglaciaires à blocs.
- Couche 9 : Horizon humifère noir.
- Couche 10 : Galets marins.

b) - Interprétation.

Le niveau de galets inférieur semble correspondre à la plage ancienne de Brouennou. En l'absence de formations dunaires, le complexe pédologique s'est moins bien développé, mais la superposition de deux sols peut être cependant reconnue dans la partie méridionale de la coupe. Le niveau de galets supérieur, pourrait correspondre à un haut niveau marin durant le Weichselien, à moins qu'il ne s'agisse que d'un dépôt de galets situé plus haut sur le versant, et entraîné par la suite sur la pente par la gélifluxion. Des formations marines s'élevant jusqu'à 23 m. (N.G.F.) ne sont pas rares, en effet, lorsque l'on se dirige à l'est, vers le pays Paqan.

- Coupe du VILL



BAIE DES ANGES.

A l'entrée de l'Aber Wrac'h, sur le bord de la baie des Anges, une tranchée de route montre un dépôt de sable et de galets, accolé vers 12-15 m. au flanc d'une falaise fossile. Ces galets s'élèvent sur le versant jusqu'à 20 m. (N.G.F.). A la surface de cette plage ancienne s'est développé un sol renfermant de nombreux débris charbonneux, puis un sable plus fin s'est déposé. Il est vraisemblable qu'il s'agisse d'une formation dunaire. Dans ce site, il n'est malheureusement pas possible de voir les relations entre ces dépôts et ceux qui affleurent plus bas dans la falaise bordant la baie des Anges.

TOUCHES SUR LE PASSÉ



La Bretagne est faite de terroirs. Tout comme le Pays Bigouden, ou encore, à l'Est du nôtre, le Bro-Bagan, l'ensemble des communes de Plouguerneau, Lannilis et Landéda constitue une entité bien individualisée qui a son axe de symétrie l'Aber-Wrac'h.

À l'Ouest, la large ria de l'Aber-Benoît la sépare du pays de Ploudalmézeau en Bas-Léon; mais cette vallée marque aussi la limite de la couche de limons fertiles qui a fait naître, depuis Roscoff, la Ceinture Dorée, et qui, large seulement de quelques kilomètres, s'oppose vers le Sud aux terres imperméables du terrain de Plabennec; à l'Est, Quissény, du canton de Lannilis, mais du doyenné de Kerlouan, oriente ses ruisselets vers le Quillimadec, et non comme Plouguerneau, vers l'Aber-Wrac'h.

Au Nord, la mer. Limite mouvante, s'il en fût; elle est venue jusqu'aux falaises montes du Vougot, ou de Croaz-Huella à Landéda; elle s'est retirée, en période glaciaire, jusqu'au delà des roches de Lizen-Ven et d'Aman-ar-Roz, puis elle est remontée jusqu'à l'île Vierge, Stagadon, Tariec, les a séparés de la terre ferme à qui elle continue de disputer, deux fois par jour, d'immenses zones découvrautes, faites de sable dur, de graviers, de sillons de galets.

La mer nous envoie ses tempêtes de Noroît, qui conditionnent la végétation, les cultures, et imposent les champs fermés, mais elle nous vaut des hivers très doux, dont la tiédeur remonte avec la marée à dix kilomètres à l'intérieur, par les deux rias, jusqu'au Diouris et au Moulin du Châtel. Sur les terres qu'elle nous abandonne à basse mer, elle fait pousser ses fucus, engrais naturel et pur, qui enrichira notre zone légumière; et, par l'heureuse conjonction des eaux douces et des eaux salées, elle a permis l'essor d'une industrie ostréicole de grand renom. Elle nous a donné enfin le seul port naturel en eau profonde de toute la côte du Léon, l'Aber-Wrac'h, autrefois port de relâche pour les voiliers entrant en Manche; hier, port de pêche, aujourd'hui, port de cabotage et de plaisance ...

Site austère sans doute, mais combien favorable à l'homme ... Nous l'y trouvons déjà, voilà cinquante siècles, au début du troisième millénaire avant notre ère, et les sépultures mégalithiques, chambres funéraires avec couloirs d'accès, dégagées ces dernières années à l'île Guégnoc en bordure du chenal de l'Aber-Benoît, témoignent d'une civilisation possédant des moyens techniques puissants, d'une organisation sociale très avancée. Le menhir de Men Ozac'h, embarbé de goémons, car il se trouve aujourd'hui dans la zone de balancement des marées, demeure, lui aussi, un témoin de cet âge du bronze qui débute avec le deuxième millénaire: les Peuples de la Mer Atlantique, du Portugal à la Norvège, vont transporter les métaux, cuivres d'Espagne, étain d'Angleterre ou de chez nous, vers les ports d'escale où se fondra le bronze: leurs ateliers de fondeurs ont été retrouvés à Guégnoc, en 1890. C'était l'époque magnifique où, selon la chanson de notre enfance: *Dijentil Kerneqwen ...* les gentilhommes de Kernéqwen, vêtus d'écarlate, montaient du littoral vers les hauteurs de Landéda pour y célébrer le culte du Dieu-Soleil ...

Au Ve siècle avant Jésus-Christ, voici maintenant une vague partie de l'Europe Centrale: un peuple de terriens qui travaille le bois et le fer, apportant sa langue et sa religion. Ce sont les Celtes.

Avec eux, notre pays deviendra le pays d'Ac'h (pagus Achmensis en latin) et la rivière, l'Aber-Ac'h, comme disent les bretonnants. De plus, l'ordo actuel du Diocèse n'exclut pas l'hypothèse, sous la domination romaine, d'un évêché "Nord-Finistérien, dont il place le chef-lieu à Coz-Castel-Ac'h : en 1789, il existait encore, parmi les grands dignitaires de l'évêché de Léon, un archidiacre d'Ac'h. Mais avant tout, Castel-Ac'h était un poste militaire, chargé du guet à la mer contre les incursions des pirates, poste important si l'on en juge par les traces de cadastre romain de la région, et les belles villas romaines des environs, bien desservi surtout, comme nous l'apprendra bientôt une thèse sur "la voie impériale de Rome à Plouguerneau".

Au Vème siècle de notre ère, d'autres Celtes du Pays de Galles, de Cambrie, disait-on, harcelés soit par leurs cousins irlandais, soit par les Saxons, ou tout simplement désireux de s'installer dans un pays avec lequel ils entretenaient de solides relations maritimes, franchirent définitivement la Manche. Où pouvaient-ils mieux atterrir qu'au mouillage sûr des Abers ? ainsi firent Saint-Brieuc, Saint Gouesnou et tant d'autres ...

Chaque clan forma sa paroisse, son "Plou" qui prit le nom de son fondateur. Le "Plou" primitif de nos trois communes actuelles se scinda en deux après l'arrivée d'une nouvelle tribu, venue de Cornouailles (Kernem) cette fois, qui s'installa à Plouguerneau, tandis que de l'autre bord de l'Aber-Wrac'h se maintenait la paroisse de Plouédiner.

Deux immenses paroisses, qui au cours des temps, se démembrent : de Plouguerneau se détachera la ~~Trève~~ Trève de Tréménac'h dont l'église, ensevelie sous les sables en 1724, vient d'être remise au jour ; Plouédiner se partagera dès avant 1330 en deux "Lan" centrés donc chacun sur un monastère, Lannilis, Landéda, dans lesquels s'enclavera plus tard la paroisse dispersée de Broënnou.

Avec ces nouveaux venus, disparaît le nom d'Armorique, et naît la Bretagne. Il ne semble pas qu'il y ait eu des heurts violents entre eux et les autochtones ; ils cousinaient d'ailleurs par la langue, les traditions maritimes et leur culture commune druidique qui favorisera l'essor de ces chrétientés celtiques fortement opposées, par leur mystique, à l'ordonnance juridique de l'église romaine. Ce sont ces chrétientés qui nous ont valu ces bons petits saints de chez nous : Eyeldoc, Tudon, Elia, Cava, Kévan, qui gardent, aujourd'hui encore, leur spécialité : Saint-Tariec, dont la statue, entourée de galets, était conservée à la Chapelle de Sainte-Marquerite, se chargeait de protéger le rivage contre les incursions de la mer. Ce sont elles encore qui, discrètement, ont substitué la statue de la Vierge à celles des Naïades de nos fontaines et des Dryades de nos chênes ; chacune de nos communes actuelles compte, ou a compté un oratoire de Sainte-Marquerite, invoquée, aux lieu et place de Berhet, la Brigitte du Nord, déesse de la fécondité. Dieu sait combien elle a comblé nos aïeules !

875 : Les Normands attaquent et détruisent Tolente, ville opulente, aussi riche que la ville d'Ys, dit la légende, dont le port pourrait bien se situer dans la fosse qui sépare l'île Valan de l'île Vierge. L'invasion normande laissera des plaies profondes que notre pays saura réparer, se mêlant peu à la Guerre de Succession de Bretagne, se maintenant neutre pendant la Guerre de Cent Ans pour s'assurer ainsi le commerce maritime entre les ports de l'Atlantique et ceux de l'Angleterre ou même de la Baltique.

A la fin du XIème siècle, chaque crique de la côte du Léon a son armement, transporte vers le Nord le vin de La Rochelle, le sel de Guérande, les produits agricoles du pays, les toiles des paroisses intérieures, des poissons séchés ; notre pays, écrit le "Catholicon" (1521) "sert comme grenier d'abondance aux pays frontières, et surtout par le très célèbre port d'Aber-Wrac'h, il fournit des aliments nécessaires aux pays étrangers et lointains". On vit bien : des manoirs s'élèvent

un peu partout, encore fortifiés le long des Abers, car les descentes des Anglais sont nombreuses. Le Nobiliaire de Bretagne recense 19 familles nobles à Lannilis, 12 à Plouguerneau, 10 à Lardéda. Des Franciscains, après avoir tenté de vivre à l'île Vierge, viennent en 1507, fonder un couvent dans la baie des Anges; de toutes parts, s'élèvent des chapelles, au Traon, en 1572, au Crouanec, dont la longère nord date du XIII^{ème} siècle et la rose rayonnante du XIV^{ème} siècle, à Trobéron au XVI^{ème} siècle, à Troménec au XV^{ème} siècle. Tradition qui se continuera, puisque le répertoire des églises et chapelles du diocèse en dénombre 8 pour Lardéda, 23 pour Lannilis, 24 pour Plouguerneau.

La réforme protestante se heurta à un mur en Bretagne. Il n'empêche que nos pères furent entraînés dans la querelle de la Ligue qui déchaîna, comme toutes les guerres civiles, une ère de violences atroces. Parmi les soudards pilleurs qui ravagèrent le Léon, figure en bonne place le Sire Guillaume Symon de Troménec, celui qui tua le juveigneur de Carman, avoué de l'évêque de Léon dont les biens avaient été dévastés par ledit sire, en combat singulier, au pied de la chapelle de son château. Il en eut du repentir, dit-on, et édifia un tombeau de granit pour sa victime dans cette même chapelle. Les conséquences de ces désordres furent lourdes. Un homme se leva, ému de la misère religieuse où était tombée sa paroisse de Plouguerneau. Prêtre, mais rejeté par les Réguliers et persécuté par le Clergé, par sa famille, pour sa vie austère, Dom Michel Le Nobletz décida d'exercer son apostolat dans les îles du Léon, puis à Saint-Mathieu, à Concarneau, Audierne, Sein, Douarnenez où il séjourna 25 ans. Il travailla jusqu'au bout et fut enterré au Conquet. Il est l'auteur d'une méthode de prédication originale, à l'aide de tableaux allégoriques qui servaient encore dans les missions du début de ce siècle. Sans nul doute, ses compatriotes ont suivi son exemple : la commune de Plouguerneau n'a-t-elle pas fourni, dans les cent dernières années, une centaine de prêtres et de religieuses ? Et voilà pourquoi, outrepassant Rome qui ne lui accorde que le titre de Vénérable, selon la coutume de nos ancêtres, nous le canonisons directement et nous l'appelons Saint Michel Le Nobletz.

Pour nous, gens de la côte, un nom symbolise le Grand Siècle : Colbert. Par l'institution du système des Classes, devenu ensuite l'Inscription Maritime, il officialise la vocation maritime de notre région. Tous les marins de la pêche, les pêcheurs à pied, les artisans des professions ayant trait à la Marine, sont désormais mobilisables selon les besoins - ils furent nombreux dans les deux derniers siècles de la monarchie - et sont appelés à servir soit sur les vaisseaux, soit dans les arsenaux. Service militaire obligatoire, imposé avec comme contrepartie une pension de demi-solde à 50 ans ... Mais ce mouvement vers Brest dure depuis; il suffit, pour s'en assurer, de compter le nombre des retraités de la Marine Nationale, qui vivent aujourd'hui dans notre secteur, ou de consulter les registres des Syndics des Gens de Mer de Plouguerneau ou de l'Aber-Wrac'h ...

Colbert, c'est encore l'Ordonnance de 1681 - Livre IV - Titre X "De la coupe du varech ou gouesmon" : la coupe des gouesmons croissant en mer à l'endroit de leur territoire est réservée aux habitants des communes riveraines". Si Versailles daigne s'occuper d'une province aussi lointaine, c'est que l'affaire est primordiale. Elle garde aujourd'hui tout son intérêt. Livre V : "De la pêche qui se fait en mer" : une réglementation minutieuse, mais efficace et durable, puisque dans les années 50, l'autorité maritime de Brest prenait chaque année un arrêté fixant les conditions de "l'exercice la pêche du mulot au quet dans le Syndicat de Plouguerneau".

Peut-être, un esprit grincheux me pousse-t-il à citer, dans la même ordonnance, l'article 45 du Titre IX, Livre IV :

... / ...

"Ceux qui allumeront la nuit des feux trompeurs sur les grèves de la mer et dans les lieux périlleux, pour y attirer et faire perdre les navires, seront punis de mort, et leurs corps attachés à un mât planté aux lieux où ils auront fait les feux". Voilà un texte qui nous colle au dos, pour l'éternité, l'épithète de naufrageurs : qu'on dépouille donc les registres de l'état-civil de nos communes, qui n'auraient pas manqué de préciser le fait ... Entre l'homme qui traîne sa vache sur les dunes avec une lanterne oscillante, et celui qui, après avoir sauvé les naufragés, cherche à user aussi largement que possible du "droit de lagan" en mettant à l'abri les épaves, il y a une marge, et les annales de nos stations de sauvetage seraient sans doute plus éloquentes que nos registres de l'état-civil ...

Il ne saurait être question de traiter ici, en quelques notes, l'histoire contemporaine. Disons simplement que la Constituante fit de Plouguerneau un chef-lieu de canton dépendant du district de Lesneven, et de Lannilis un canton du district de Brest, avec comme communes : Landéda, Broënnou, Bourg-Blanc et Plouvien; qu'au début de ce siècle, au port de l'Aber-Wrac'h, les bateaux de Plouguerneau portaient l'immatriculation BR (Brest) et ceux de Landéda l'immatriculation LC (Le Conquet), absurdités qu'il fallut bien vite faire disparaître. Puisse l'unité amorcée actuellement par le Syndicat d'Équipement des Abers devenir un jour totale et que notre vieil Aber-Ac'h soit l'artère vitale d'un ensemble bien équilibré, riche de ses ressources naturelles, terrestres ou maritimes, de la qualité de son climat, de la beauté de ses sites, riches surtout d'hommes qui, de toute leur foi de Celtes, ont toujours œuvré pour un avenir meilleur.

Renan LANCONGAT

LES MAISONS

TRECOBAT

LANNILIS

 (98) 04.01.82

TRECOBAT
CONSTRUCTIONS / ETUDES



**CONSTRUCTIONS
INDIVIDUELLES**

SIEGE : 29214 LANNILIS
14, pl. Général Leclerc
(98) 04.01.82

CAMPING *
des ABERS**

29214 LANDEDA • Tél. (98) 04.93.35
(FINISTERE)

F. MORVAN

tabac . journaux

librairie

papeterie

LANNILIS tél. 04.05.88



à propos de ...

La Baleine de TRIÉLEN

(Voir notre N° 2 des "Cahiers de Landéda" du mois de Juin 1984 - Page 30)

—:oO:—

En toute bonne foi, René Le Verge nous avait communiqué un écho sur la capture d'une baleine à l'île Triélen, en 1926, par son grand-père Amboise COUM.

Nous recevons de Monsieur Louis BIHANNIC, un rectificatif au sujet de cet écho. Il y aurait eu, de notre part, erreur sur l'identité des protagonistes de cette savoureuse histoire, preuve supplémentaire de la fragilité des documentations transmises par seule voie orale.

Nous transcrivons ci-dessous, "in extenso", la lettre que nous a fort aimablement fait parvenir Monsieur Louis Bihannic - 65 rue de Riancourt - 35400 Saint-Malo.

Louis BIHANNIC
65, rue de Riancourt
35400 Saint-Malo

Landéda, le 16 Juillet 1984

Monsieur,

En vacances à Landéda, j'ai eu l'occasion de lire sur le N° 2 des "Cahiers de Landéda", l'histoire de la "Baleine de Triélen" dont les héros ne furent pas les personnes citées, mais Jean Bihannic, de Kergleuz en Landéda et un pêcheur de Saint-Pabu, bien connu à Landéda sous le surnom de "Saïk Chikoa".

L'année correspond bien aux faits cités : c'était en 1926.

Un jour donc, en fin d'après-midi, sa "marée" terminée, mon père chargeait la paille de ses sabots à côté de la hutte qui lui servait d'habitation lorsque son attention fut attirée par une masse sombre qui évoluait parmi les bateaux et alla s'échouer parmi les roches dans le S.W. du port.

Appelant aussitôt à l'aide, il décida avec Saïk Chikoa et un mousse de 15 ou 16 ans dont j'ai oublié le nom, d'aller voir de plus près.

Avec le bateau de Chikoa, ils s'approchèrent de la bête qu'ils croyaient mourante et comme elle était mal échouée, ils voulurent la déplacer pour l'envoyer sur les galets dans un endroit plus accessible.

Pour cela ils percèrent un trou dans le haut du corps à l'aide d'une "quillotine" et y placèrent la patte de l'ancre pour pouvoir la tirer.

A l'aide de perches, ils poussèrent alors en arrière pour déséchouer l'animal. Celui-ci retrouva assez de vigueur à ce moment et d'un coup de queue se remit à flot entraînant nos trois marins quelque peu effrayés vers le large.

Comme l'eau embarquait par moments par dessus la lisse et craignant pour la fin de l'aventure, quelqu'un suggéra de couper la remorque. Chikoa, propriétaire du bateau fut catégorique : il ne perdrait pas son ancre !

Finalement la mésaventure se termina assez bien car l'animal s'an alla s'échouer à Triélen sur les galets, à peu près à l'endroit où nos marins voulaient l'envoyer.

Les journaux de l'époque parlèrent ce l'évènement.

Ceux qui avaient "capturé" la baleine, la vendirent 70 francs à Jean Floc'h, patron de l'île, qui fit fondre la chair pour en extraire la graisse.

Mon frère aîné qui se rendit à Triélen pour rejoindre mon père durant l'été 1926, se rappelle avoir vu les restes de la carcasse qui pourrissaient au soleil et qui furent plus tard tirées dans le courant pour débarrasser l'île de leur puanteur.

J'ai entendu cette histoire des dizaines de fois, avec de plus amples détails, concurremment avec les histoires de Dixmude et 14-18, à une époque où la télé n'existait pas.

Cette histoire est facile à vérifier. Quelques marins contemporains des faits vivent encore à Landéda.

...

Avec mes sincères salutations.

Signé : Louis BIHANNIC

Personne n'est heureusement venu nous contredire quant au troisième héros de l'aventure : la Baleine !!!

Georges Menut

CAFÉ ~ TABACS

JOURNAUX

herry

au Bourg

landéda



TÉL. 04.93.08



Pascale Coiffure

Salon Mixte

MEMBRE DU COMITÉ
ARTISTIQUE
DE LA COIFFURE FRANÇAISE

7, rue de la Mairie

LANDÉDA 29214 **LANNILIS**

coiffes

de mon pays



Savez-vous la légende
Des coiffes de dentelle
Charme de mon pays ?

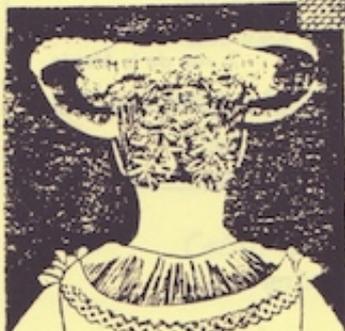
Il était autrefois
Une fille si belle
Que les oiseaux marins
Attirés par ses yeux
S'en venaient se poser
Sur l'or de ses cheveux,
Paralysant leurs ailes ...

C'est ainsi que sont nées
Les coiffes de dentelle
Charme de mon pays.

Coiffe de Fouesnant,
Coiffe de Plougastel,
Coiffe de Lorient,
Coiffes riches ou frêles,
Coiffes simples mais belles !

Quand vous rencontrerez
Allant par la campagne
Ces coiffes de dentelle
Sur des têtes âgées,
Pensez à ces oiseaux
Qui s'en vinrent du large
Et firent de leurs ailes
Ces coiffes de dentelle
Charme de mon pays !

Jacques Michel



Poésie



Ma poésie à moi, c'est toi.
Il y en a pour tous les goûts, même pour les rois.
Moi, je te récite en douceur, comme si tu étais mon cœur.

Tu nais d'une imagination créative, qui te donne envie de vivre.
Tu effleures la bouche des petits et des grands qui te portent
dans leur cœur.

Dans les quatre couplets, tu nommes les quatre saisons : l'été,
le printemps, l'hiver et l'automne.

A partir d'une idée, tu te transformes en poésie.
A partir d'une cheminée, tu te transformes en fumée.
Avant d'aller se coucher, on te récite au coin du feu.

Gaël (12 ans)

Poupée

Poupée, poupée, poupée.
Poupée, je t'aime comme tu es,
Avec ta robe de dentelle, couleur pastel,
Tu danses dans mes rêves.

Poupée, poupée, poupée.
A chaque parole que tu prononces, un cœur s'élançe.
A chaque regard, tu lances une vague d'océan.
Mais, tu resteras toujours une poupée d'enfant.

Poupée, poupée, poupée.
Malgré tes petits défauts, je t'aime comme tu es.
Avec les années, tu passes de mains en mains, de générations
en générations.
On te fait valser, on te fait tourner, tu te laisses faire,
comme une poupée d'enfant.
Je t'aime poupée, poupée.

Gaël et Frédérique



Activités de l'Amicale

1.- Les "Cahiers de Landéda" -

Le numéro 1 est épuisé. Il reste encore quelques exemplaires du numéro 2. Nous rappelons que les "Cahiers de Landéda" sont ouverts à tous.

2.- Théâtre -

Le club de théâtre, dirigé par Brigitte Omnès a repris ses activités depuis le 15 Septembre. S'adresser salle annexe de la Mairie de Landéda le samedi à 16 heures 30.

3.- Echecs -

Les personnes intéressées par ce jeu sont invitées à se faire connaître au Secrétariat de l'Amicale - Mairie de Landéda.

4.- Scrabble -

La reprise des activités du club de scrabble s'est déroulée dans d'excellentes conditions depuis la mi-Septembre. Comme l'an passé, les séances auront lieu dans la salle annexe de la Mairie les lundis à 14 heures 30 et les vendredis à 20 heures 30. Toutes les personnes intéressées par ce jeu sont invitées à se joindre aux amicalistes. Le meilleur accueil vous sera réservé que vous soyez joueurs chevronnés ou néophytes.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Jean Cabon, époux de notre sympathique secrétaire, qui a bénévolement réalisé un magnifique tableau pour nous permettre de jouer dans d'exceptionnelles conditions des parties de scrabble dites "en duplicate".

5.- Sortie culturelle - Notre première excursion -

Le 16 Septembre, le car Riou, au complet, conduit par le sympathique Jean Corre, quittait le bourg à huit heures, après la traditionnelle "photo de famille."

Le comité organisateur avait choisi, comme but de la promenade, la visite de quatre châteaux du Trégor : Kergrist, La Roche-Jagu, Tonquédec et Rosambo.

Construit aux 14ème et 15ème siècles, le château de Kergrist, dans la commune de Ploubezre, appartient à la famille Huon de Penanster. Les jardins sont de Le Nôtre, à qui l'on doit l'agencement des jardins de Versailles.

A midi nous atteignons le château de la Roche-Jagu qui domine la vallée du Trioux où un excellent déjeuner nous attendait, précédant la visite de cette magnifique construction du 15ème siècle.

A Tonquédec nous avons trouvé, nichée dans la verdure, une forteresse du 15ème siècle, à demi démantelée suite à des représailles ordonnées par le Cardinal Richelieu.

Notre dernière étape nous menait au château de Rosambo, un magnifique ensemble où se marient les styles des 14ème, 17ème et 19ème siècles, au sein de splendides jardins dus eux aussi à Le Nôtre.

Avec une heure de retard, mais ravis de leur sortie, nos excursionnistes retrouvaient leur cher Landéda !

- Activités de l'Amicale Culturelle de Landéda (Suite) -

6.- Concours : Photos - Dessin - Poésie -

Tous les envois devront parvenir au siège de l'Amicale - Mairie de Landéda - avant le 1er Novembre 1984 (Voir "Cahiers de Landéda" - N° 2 - Juin 1984 - Page 34.)

7.- Adhésions :

Les cotisations annuelles (jusqu'au 31 Décembre 1984) sont fixées à :

- 20 francs (membres actifs)
- 50 francs (membres donateurs)
- 100 francs (membres bienfaiteurs)

Nous rappelons que la possession de la carte de membre donne droit au service gratuit de notre brochure pendant toute l'année.

Les cotisations sont à adresser au siège de l'Amicale.

8.- Suggestions :

Elles sont souhaitées et bienvenues. Prière de nous les soumettre sous enveloppe au siège de l'Amicale, à l'adresse suivante :

Amicale Culturelle de Landéda
Mairie de Landéda
29214 Lannilis

9.- Bibliothèque Municipale :

L'Amicale apporte bénévolement son concours pour la mise en place, dans les meilleures conditions souhaitables, de la Bibliothèque Municipale. Elle a déjà offert environ deux cents ouvrages et a fait éditer un autocollant "J'aime Landéda" dont la vente permettra l'achat de nouveaux livres et particulièrement de bandes dessinées à l'intention des enfants.

Cet autocollant (voir reproduction ci-dessous) est vendu pour la modique somme de cinq francs; on peut se le procurer en particulier à LANDEDA (Place du Bourg) : au Café-Tabacs HERRY et à L'ABER-WRAC'H (Sur le Pont) : au "Welcome" (Café-Tabacs HELLES).

Légende :

Coeur rouge sur fond blanc
Inscription : Landéda (en bleu ciel)

